

Section

Nord-Valenciennes

la
cgt

Finances
Publiques

LE PAVE DU NORD

DECEMBRE 2012

EDITO

Continuer et amplifier la mobilisation

Blocage des salaires, plans de licenciements, fermetures d'usine, suppressions d'emplois, taxe de 0,3% pour les retraités, augmentation de la TVA, 20 milliards d'économie sur les dépenses de l'Etat... La liste est longue des mesures qui touchent salariés, retraités, usagers. Le chômage augmente sans cesse ainsi que la pauvreté.

La seule chose qui ne semble pas connaître la crise ce sont les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 : 39 milliards en 2007, 37 en 2008, 35 en 2009 et 40 en 2010. En 2011, les revenus perçus par les patrons de ces mêmes entreprises ont encore augmenté. On comprend mieux pourquoi la patronne du Medef a été la seule à applaudir au plan de compétitivité du gouvernement.

Les revenus distribués aux actionnaires représentent aujourd'hui 9% de la valeur ajoutée des sociétés non financières contre 5,6 en 1999. C'est un niveau historiquement haut et crise ou pas crise les entreprises choisissent les actionnaires contre les salaires, les cotisations ou les investissements.

Ce sont des choix que la CGT conteste. Un autre partage des richesses est indispensable pour satisfaire les besoins sociaux du plus grand nombre.

La DGFIP n'échappe pas à l'austérité

Les 2023 nouvelles suppressions d'emplois prévues au budget 2013 vont encore dégrader l'accomplissement des missions. Après les caisses vides de 2012, les -7% de budget pour 2013 vont accroître le déficit. Les agents en ont marre et les discussions à l'occasion des HMI ou tournées de poste montre que cette exaspération augmente. Comme les arrêts de travail pour surmenage...

La journée de grève du 27 novembre a vu près d'un agent sur quatre en grève. Nous ne devons pas en rester là. Dans les semaines et mois qui viennent il faut développer cette mobilisation.

Au niveau national, l'intersyndicale fait des propositions :

- que les directeurs refusent de se prêter à la répartition des suppressions d'emplois au plan local afin de montrer leur désaccord avec la politique de suppressions d'emplois, politique qui conduit la DGFIP dans le mur;
- de rédiger partout, dans chaque service, des cahiers de doléances. Ces cahiers vont permettre de faire le point sur les missions, les services à l'usager, le réseau et ses moyens humains nécessaires. Cela doit permettre également de débattre des conditions de travail et du management. Ces cahiers seront remis localement et nationalement.
- interpeler les élus locaux et nationaux. En effet il est contradictoire :
 - que le ministre du budget déclare vouloir lutter contre la fraude fiscale,
 - de vouloir améliorer les services rendus aux maires,
 - de vouloir être présent sur tout le territoire et continuer de supprimer des emplois.

Tous ensemble par notre force collective nous pouvons inverser la tendance !

Et pour bien commencer l'année 2013 ne restez pas isolés, syndiquez-vous à la CGT. Le syndicat est l'outil qu'en font ses adhérents, n'hésitez plus!

Austérité quand tu nous tiens ... tous concernés ???

Pendant 5 années, les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Tous les services, tous les sites, sont soumis à la chasse aux « économies d'échelle » (papier, consommables, rationalisation des mètres carrés... bientôt il faudra retourner le papier toilette pour une meilleure optimisation des moyens...)

Des audits sur la sécurité ont été faits sur l'ensemble des sites. Résultat : beaucoup reste à faire ! Quel était le but de ces enquêtes : sécurité ou suppressions ? (80 trésoreries seraient menacées au plan national).

En 2012, suite à un contrôle interne diligenté par la DRFIP du NORD, 7 agents sont obligés de rembourser une indemnité exceptionnelle versée à tort depuis plusieurs années. A leur grand étonnement, ils doivent donc reverser entre 600€ et 850€. La DRFIP et M RATEL ne transigent pas !

De même pour les plans de qualifications, on reporte les CAP, on réduit le nombre de promotionnaires, au détriment des agents et de leur pouvoir d'achat.

Que dire de la situation des agents contractuels de l'Imprimerie Nationale laissés pour compte dans le plan de titularisation de la fonction publique et pour lesquels le salaire n'a pas été revalorisé depuis leur arrivée en 2005 !

Après avoir annoncé que l'administration des Finances Publiques n'était pas prioritaire, le nouveau gouvernement a décidé de poursuivre la suppression des effectifs. **En 2013, 2023 emplois supprimés.** Quatre ans après la fusion des Impôts et du Trésor, la facture est lourde tant en détérioration du service qu'en terme de conditions de vie au travail des personnels.

Cependant la CGT n'est pas persuadée que tous les agents soient logés à la même enseigne !.

Déjà, nous dénonçons qu'à compter du 01/07/2011, les augmentations de traitement des AGFIP promises par la DGFIP pour rallier l'encadrement supérieur étaient devenues effectives (+ 30 à 40%).

A compter du 01/01/2013, le Conservateur des Hypothèques est remplacé par le Chef de la Publicité Foncière.

Qu'est ce que cela change ? La responsabilité du conservateur sera désormais endossée par l'Etat.

Et le salaire des conservateurs ?

Des chefs de service ont eu la possibilité de négocier leur date d'installation. En effet, être affecté au 31/12/2012, (pont naturel pas pour tout le monde) plutôt qu'au 1er janvier 2013 leur permet de toujours bénéficier d'un régime de faveur.

On ne joue pas dans la même cour. Qu'est ce que 800€ pour un agent C ou B, alors que l'on conforte le bien-être d'un A+ sans aucun scrupule. Notre ancien Directeur général en est un exemple frappant.

Ne nous laissons pas abuser. Comme disait Raymond AUBRAC, dernier résistant décédé le 11/04/2012:

« RESISTER, c'est REAGIR à L'INJUSTICE »

LE DIRECTEUR GENERAL DONNE RAISON A LA CGT FINANCES PUBLIQUES !

Lors du CTL du 23 octobre 2012, l'accueil du public était à l'ordre du jour.

Sur la base d'un rapport de 2011, la DRFIP du NORD s'inquiétait du nombre important « d'avis de non-imposition » distribués sur certains sites et préconisait des mesures radicales pour ne plus délivrer de copies aux contribuables.

La CGT Finances Publiques a clairement affiché son désaccord avec cette prise de position : le dispositif préconisé était inacceptable dès lors que l'accueil du public fait partie intégrante de nos missions, que la délivrance évite des éventuels débordements à l'accueil et un surplus de réception.

Il s'avère que la position de la CGT Finances publiques n'était pas si absurde. Dans une note du 30 octobre 2012, le Directeur général a clairement écrit:

« Les usagers particuliers qui se déplacent aux guichets des centres des Finances Publiques pour obtenir une copie de leur avis d'impôt doivent repartir avec un tel document »

Paye de novembre : avez-vous remarqué ?

Pour avoir interrogé de nombreux collègues autour de nous, il s'avère que cette "petite" baisse sur nos salaires de novembre est pratiquement passée inaperçue !!! L'avez-vous remarquée ?

Et pourtant, du fait de la hausse du taux de retenue pour pension civile de 8,39% à 8,49%, nos salaires ont bel et bien diminué pour la deuxième fois cette année ! (car rappelons-le, ce même taux était passé de 8,12% à 8,39% au 1er janvier 2012).

Certes, on sait que nos taux de cotisation vont progressivement être alignés sur ceux du privé, pour atteindre (en principe !) 10,55% en 2020. Mais là où ça dérange, c'est qu'initialement, dans le cadre de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, le décret n°2010-1749 du 30 décembre 2012 prévoyait un taux de cotisation du régime des pensions civiles et militaires de 8,39% durant toute l'année 2012, et un taux de 8,66% au 1er janvier 2013.

Et bien voilà t'y pas qu'en douce, le gouvernement a promulgué un autre décret, le n°2012-847 en date du 2 juillet 2012, afin de porter ce taux à 8,49% (au lieu de 8,39%) pour les deux derniers mois de cette année, et à 8,76% (au lieu de 8,66%) au 1er janvier 2013.

Ni vu ni connu, j't'embrouille !

***L'entreprise s'accommode
assez bien des erreurs
de management.
Les collaborateurs, moins.***



Les gadgets du Ministre sont prioritaires, la logistique doit suivre...

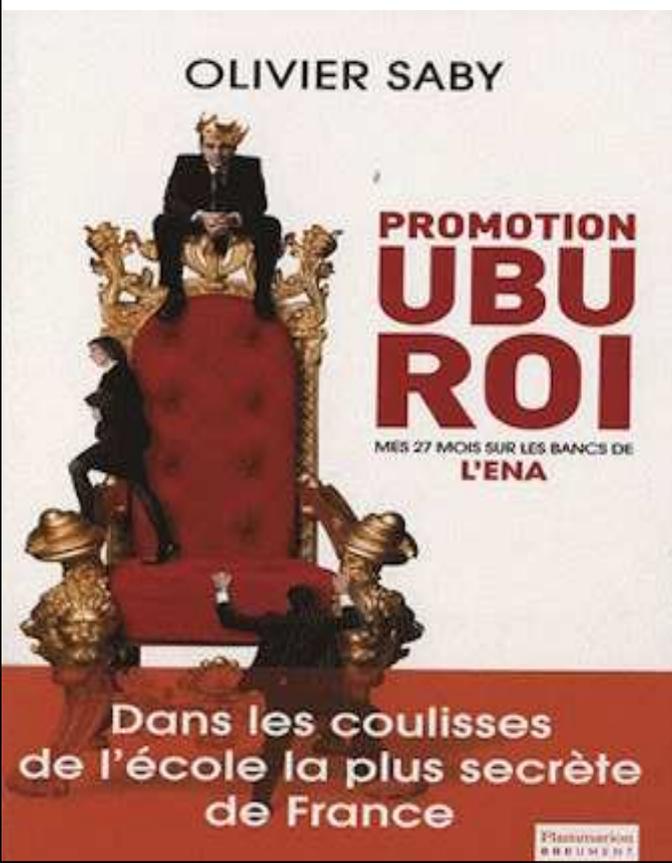
Le ministre vient de décider d'adresser ses vœux aux agents de la DGFIP par vidéo et audio. L'assistance locale doit, toutes affaires cessantes et dans une période de fin d'année surchargée, vérifier des milliers de postes de travail en quelques jours et les mettre en conformité (présence de cartes vidéo et cordons...).

Dans une période de suppressions massives d'emplois, ce petit caprice imprévu du Ministre agace les agents... et le mot est faible, car le surcroît de travail est colossale et les plans de charge sont relégués au second plan.

Un fois de plus, les agents essaieront de faire pour le mieux, tout en supportant des conditions de travail de plus en plus dégradées et en n'ayant pas eu gain de cause sur leurs légitimes revendications portées depuis plusieurs mois et réaffirmées lors du mouvement du 27 novembre dernier.

Sans plagier Michel Audiard, tout en s'inspirant, on pourrait dire « les sans -gênes ça ose tout et c'est même à ça qu'on les reconnaît. »

LE LIVRE DU MOIS



Décembre 2008 : Olivier Saby figure sur la liste des admis au concours externe d'entrée à l'École Nationale d'Administration, l'ENA. Il commence alors une des formations les plus convoitées de France, celle qui lui permettra à la sortie d'intégrer la haute fonction publique, les « hautes sphères du pouvoir ». Après plus d'un an et demi de préparation à Sciences Po, l'étudiant de 26 ans est soulagé de ne pas avoir travaillé pour rien. Et si ce n'est pas forcément un rêve qui devient réalité, il a hâte de découvrir ce qui l'attend sur les bancs de l'institution strasbourgeoise.

Il va vite déchanter...

Vous souhaitez adhérer ou/et recevoir par messagerie les nouveautés de la section de la CGT finances publiques Nord Valenciennes

Inscrivez vous :

NOM :

PRENOM :

Adresse Email :

A remettre à un militant de la CGT de votre site

Ou par mail à cgt.dr59@dgfip.gouv.finances.fr

Page Facebook : CGT FINANCES PUBLIQUES NORD VALENCIENNES

Site internet : <http://cgt.dr59.free.fr>

